

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

2^{ème} RÉUNION DE 2014

Séance du 27 janvier 2014

CG 14/2^{ème}/I-12

L'an deux mille quatorze, le 27 janvier, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

PERSONNEL DEPARTEMENTAL BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE

Comme chaque année, notre Assemblée doit se prononcer sur la création d'emplois temporaires, au sein de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne qui permettront d'assurer le fonctionnement des activités saisonnières pour l'été 2014.

Il est à préciser que le recrutement de ces personnels saisonniers tiendra compte des réservations des groupes.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve la créations d'emplois temporaires, au sein de la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne pour l'été 2014 selon les conditions suivantes :

Fonction	Effectif	Grade d'assimilation	Horaire hebdomadaire	Période prévue
Chef de bassin	1	Educateur des APS	35h	du 01/06 au 15/09/14
Maître nageur piscine	1	Educateur des APS	35h	du 01/06 au 07/09/14
Maître nageur piscine	1	Educateur des APS	35h	du 01/07 au 31/08/14
Maître nageur piscine	3	Opérateur des APS	35h	du 01/07 au 31/08/14
Responsable du camping	1	Adjoint administ. 2ème cl	35h	du 01/07 au 07/09/14
Responsable location	1	Opérateur des APS	35h	du 15/06 au 15/09/14
Second de cuisine	1	Adjoint technique 2ème cl	35h	du 15/06 au 31/08/14
Agent de cuisine	1	CDD	17h30	du 15/06 au 31/08/14
Agent de cuisine	1	CDD	17h30	du 01/05 au 31/10/14
Animateur vie quotidienne	1	Adjoint d'animation	35h	du 01/04 au 30/09/14
Animateur vie quotidienne	1	Adjoint d'animation	35h	du 01/05 au 31/10/14
				du 01/02 au 30/11/14
				du 01/03 au 30/11/14

- Précise que le recrutement de ces personnels saisonniers tiendra compte des réservations de groupes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,